

## FICHE D'INSCRIPTION

**Formation CQP / Initiateur Voile**  
**Du 19 février au 21 décembre 2024**  
**EVB - ANH - CNC**

CANDIDAT(E)	
NOM	
Prénom	
N° de licence FFV	
N° de sécurité sociale	
Date de naissance	___ / ___ /
Adresse postale	
Téléphone	
Courriel	

Signature et autorisation parentale pour les mineurs	
Je soussigné, .....autorise mon enfant nommé ci-dessus à participer à la formation CQP/IV du 19 février au 21 décembre 2024 sur l'ensemble des structures du C.P.C.O..	
<b>Signature de l'autorité parentale</b>	
<b>Signature du candidat</b>	

Personne à joindre en cas d'urgence	
NOM	
Prénom	
Lien parentale	
Téléphone 1	
Téléphone 2	

Copie des documents à nous retourner avant le 16 décembre 2023
1. Fiche d'inscription du C.P.C.O.
2. Contrat de formation professionnelle du C.P.C.O.
3. Règlement intérieur du centre de formation du C.P.C.O

## Dossier d'inscription à retourner

Soit par courrier :

Association Nautique Hautaise – 4, Avenue du Sud – 50590 Hauteville sur Mer

Soit par mail :

direction@anh-asso.fr

Vos dates et lieux de formation		
Stage sécurité Zone A et B	Du 4 au 8 mars 2024	ANH
Stage sécurité Zone C	Du 19 au 23 février 2024	ANH
Stage enseignement Zone A et B	Du 29 avril au 3 mai 2024	CNC
Stage enseignement Zone C	Du 15 au 19 avril 2024	CNC
Stage animation en structure	À partir du 8 juillet 2024	EVB ; ANH ; CNC



## Rappel :

- En plus de l'inscription au centre de formation du C.P.C.O. il faut postuler et ouvrir votre livret de formation en ligne à partir de votre espace licencié sur le site internet de la F.F.V. Il faudra également télécharger vos UCT pour compléter ce livret.
- Le règlement de chaque stage est à rendre au plus tard le premier jour de formation. Les chèques sont à l'ordre du Centre Permanent de la Côte Ouest. Tout défaut de paiement entraîne l'annulation de votre formation.
- Si votre dossier d'inscription n'est pas complet avant le 16 décembre 2023, il vous sera impossible d'intégrer la formation.

